MAÎTRISE D'OUVRAGE: DRAC GRAND EST
3 Faubourg Saint-Antoine – 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

VILLE-SOUS-LA-FERTÉ

GRAND CLOÎTRE

CCTP

Lot N°36 FERRONNERIE

juillet 2026

MAÎTRISE D'ŒUVRE: Michel TRUBERT, Architecte en Chef des Monuments Historiques, 2 rue de Fleury, 77300 FONTAINEBLEAU
SABOUREAU INGENIERIE, Économiste, 104 avenue André Maginot, 37100 TOURS

Sommaire

36.0 GÉNÉRALITÉS PROPRES AU PRÉSENT LOT 2
36.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES 5
36.1.1 GARDE-CORPS ET MAINS COURANTES 5
36.1.2 ESCALIERS 7
36.1.3 GRILLES 7
36.1.4 MENUISERIES MÉTALLIQUES 8
36.1.5 HABILLAGE EN TÔLE 11
36.1.6 JOINTS CREUX MÉTALLIQUES 12
36.1.7 DOCUMENTS 13

36.0 GÉNÉRALITÉS PROPRES AU PRÉSENT LOT

36.0 1 OBJET ET PROGRAMME DES TRAVAUX – ÉTENDUE DE LA PRESTATION

Le présent CCTP a pour objet en complément des pièces graphiques de définir les travaux nécessaires à la restauration du grand cloître de l'abbaye-prison à Ville-sous-la-Ferté, département de l'Aube (10).
Les travaux du présent lot sont prévus réalisés en une tranche ferme et une tranche optionnelle, cependant le présent lot interviendra :
- Tranche ferme : angle Nord-Ouest et aile Sud.
- Tranche optionnelle : galerie de liaison.

Les travaux du présent lot concernent :
- la dépose de grilles de défense existantes sans réemploi, mise sur palettes et stockage sur site,
- la dépose-repose d'une grille de défense intérieure,
- la création de main-courantes,
- la création de garde-corps métalliques,
- la création d'un escalier métallique,
- la création de châssis métalliques fixes et ouvrants vitrés,
- la création de joints creux métalliques,
- la création d'habillage métallique de rives de voûte,
- la création d'habillage métallique des maçonneries de bouchement de portes intérieures,
- la création d'une menuiserie métallique dans l'ancienne porte Nord de la galerie de liaison.

L'entrepreneur reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des généralités du présent document, décrites de la page 1 à la page 23, et du C.C.T.P. de tous les autres lots.

36.0 2 CLAUSES GÉNÉRALES PROPRES AU PRÉSENT LOT

CONTRAINTES DU SITE
L'entreprise du présent lot doit exécuter ses travaux dans le respect le plus strict des règles de l'art pour assurer l'obtention du résultat final recherché, en tenant compte que son intervention se réalise dans un édifice culturel et touristique en service.
Des contraintes de limitation du bruit dû aux travaux vont s'imposer ainsi que l'obligation absolue qu'il n'y ait aucune propagation de poussière ou salissure quelconque en dehors de l'emprise du chantier.

CONTRAINTES LIÉES A L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉDIFICE
L'entrepreneur devra tenir compte toutes les sujétions d'accès à l'édifice et autres difficultés d'approvisionnement dans les prix de son offre. Cette incidence est à inclure dans les prix des prestations.

ÉCHAFAUDAGES (CF GENERALITES TOUS CORPS D'ÉTAT).
Le restaurateur du présent lot pourra utiliser les échafaudages mis en place par le lot Échafaudages et protections, pendant la durée contractuelle des travaux, dont :
- les échafaudages verticaux extérieurs et intérieurs au droit des élévations,
Rappel réglementation généralité :
L'arrêté du 21 décembre 2004 engage le chef d'entreprise utilisateur de l'échafaudage, qui est tenu de vérifier et réceptionner l'échafaudage préalablement à son intervention. Il devra en outre, les examens journaliers, mensuels (en cas de non-utilisation), et l'examen approfondi trimestriel.
Les examens faisant partie des vérifications sont :
- Examen d'adéquation, à savoir un échafaudage approprié et compatible avec les besoins en travaux de l'utilisateur.
- Examen de montage et d'installation, conformément aux plans de montage, muni de la notice de montage et des notes de calculs.
- Examen de l'état de conservation pendant toute la durée de son intervention, notamment des dispositifs de protection collective et des moyens d'accès – absence de déformations, présence de tous les éléments de fixation, ancrages, liaisons, - bonne tenue des amarrages, ancrages, vérinages, stabilisation, - bonne fixation des recouvrements (filets, bâches) – absence d'encombrement ou de surcharge des planchers
Les échafaudages et planchers complémentaires nécessaires aux travaux du présent lot seront à inclure dans les prix unitaires de l'offre. Ils devront être conformes aux normes et législation en vigueur lors de la période d'exécution des travaux.

ÉVACUATION DES GRAVOIS
Rappel réglementation :
Il est interdit de brûler les déchets sur les chantiers,
L'entrepreneur prendra connaissance du plan départemental d'organisation et de gestion des déchets du BTP, pour l'application de la réglementation en vigueur, notamment du code de l'environnement (article L 541), le décret du 12 octobre 2007 relatif à la classification des déchets, etc…
Manutention, chargement en camion et évacuation des gravois aux décharges publiques y compris toutes taxes, redevances et autres droits de décharge éventuels, et tous nettoyages des abords de chantier et voirie.
La prestation comprend le tri des déchets (inertes, DIB, DTQP…) en fonction du cahier des charges départemental relatif aux traitements des déchets, et le nombre de bennes correspondant à la nature desdits gravois.
L'entrepreneur devra leur chargement et leur enlèvement au fur et à mesure de leur production, aucun stockage n'étant toléré sur le chantier. Le chantier devra rester en permanence facile d'accès et propre.

PROTECTION DES EXISTANTS
L'entrepreneur doit prévoir toutes les dispositions nécessaires pour assurer la protection des ouvrages existants et notamment des éléments anciens (sols, élévations, couvertures, menuiseries, etc.). Les dispositions proposées doivent être soumises à l'architecte et incluses dans le montant de l'offre.

DESCELLEMENTS, TROUS ET SCELLEMENTS
Descellement préalable à la dépose, ainsi que pose, calage, mise à niveau, et scellement à charge du présent lot.
Descellements soignés avec des outils manuels : massette et poinçon (perforateur pneumatique non toléré).
Les trous seront réalisés manuellement, parfaitement équarris et de profondeur suffisante pour l'engravure des pièces à sceller et comporteront tous les dévêtissements nécessaires à la pose des ouvrages concernés.
Scellements au mortier de résine avec finition au mortier de chaux, après nettoyage et calage des éléments à sceller.
Exécution à inclure dans les prix unitaires des ouvrages.

OUVRAGES MÉTALLIQUES

REGLEMENTATION
L'ensemble des fournitures et des ouvrages devra être conforme aux prescriptions du R.E.E.F. 58 édité par le C.S.T.B., aux prescriptions et normes en vigueur au moment de l'exécution des travaux et en particulier aux documents suivants :
- normes françaises homologuées aux ouvrages visés au présent lot.
- Cahier des clauses techniques
Les profilés employés pour l'exécution des ouvrages répondront aux caractéristiques générales des normes de qualité et des normes dimensionnelles en vigueur, correspondantes applicables aux produits sidérurgiques laminés à chaud, en acier non allié d'usage courant dit soudable.
Les profilés seront de fabrication française ou européenne

QUALITÉ DES MATÉRIAUX
Les aciers devront être choisis parmi les types homologués (publications OTUA, normes NFP, etc...)
Avant utilisation les aciers devront être "préparés" convenablement (brossage, décalaminage, grenaillage) en fonction de l'usage qu'il en sera fait.
Fers et aciers
Tous les fers et aciers tels que plats, cornières fer U, tubes, etc ... mis en œuvre seront de première qualité sans défaut pouvant nuire à l'aspect ou à la qualité des ouvrages. Les natures des aciers et leurs principales caractéristiques devront être clairement indiquées sur les plans d'exécution.
A défaut de spécifications l'acier de base utilisé pour les ouvrages de structure sera un acier doux "E 24".
Classe de résistance S235 minimum.

RELEVES, ÉCHANTILLONS ET ESSAIS
Tous les frais de relevés des côtes, de tracés, de plans d'exécution, d'épures, d'échantillons de métaux, de prototypes, d'assemblages ou de maquettes, de présentation à l'architecte, de prélèvements pour analyse des fers utilisés seront à la charge du présent lot et inclus dans les prix unitaires des prestations.
L'entreprise devra présenter plusieurs échantillons par modèle avant toute décision du maître d'œuvre pour exécution définitive.

DOCUMENTS D'EXÉCUTION - ÉTUDES

L'Entreprise devra fournir, dans les délais exigés par le Maître d'Œuvre, un dossier d'études comportant notamment :

- Les détails d'exécution en partie courante.
- Les détails d'exécution aux points singuliers, aux assemblages et aux raccords avec les autres ouvrages.
- Les détails de fixation.
- Les détails des éléments de menuiserie et quincaillerie.

Ces détails feront apparaître les caractéristiques dimensionnelles et techniques des différents matériaux, la nature précise et les conditions de mise en œuvre des produits de protection et de traitements des matériaux. Avant le lancement en atelier, ce dossier devra être soumis à l'approbation du Bureau de Contrôle et du Maître d'œuvre qui indiqueront, le cas échéant, les modifications et compléments à apporter. Du fait de sa qualification, il appartient à l'entrepreneur de prévoir le détail des sujétions, fournitures et ouvrages nécessaires à la réalisation parfaite de ses travaux. Elle prendra connaissance des travaux des autres corps d'état et fera apparaître les ouvrages correspondants sur ses plans d'exécution.

VITRAGE :

Les travaux de vitrerie comprendront :

- la présentation des échantillons de verre à l'architecte avant commande,
- la fourniture des volumes, compte tenu des pertes pour chutes et déchets, et risques de casses.
- la coupe, découpes droites, baises, courbes,
- la pose en feuillure et la fixation, toutes les petites fournitures, y compris nettoyage des feuillures,
- le calage des volumes compris fourniture des cales,
- la fourniture et pose de tout fond de joints nécessaires,
- la pose sous parcloses à définir en cours du chantier avec l'architecte
- le nettoyage des verres aux 2 faces.

36.1 DESCRIPTION DES OUVRAGES

36.1.1 GARDE-CORPS ET MAINS COURANTES

36.1.1.1 GARDE-CORPS

36.1.1.1 1 Fourniture, façon et pose d'un garde-corps en acier thermolaqué au droit de la trémie d'escalier, constitué d'une main-courante, de lisses et de poteaux, suivant plan architecte.

Fourniture, façon et pose d'un garde-corps en acier thermolaqué, suivant plan architecte, comprenant :
- relevé des ouvertures après indication définitive du positionnement par l'architecte.
- plan d'exécution et échantillons à soumettre à l'approbation de l'architecte avant fabrication définitive,
- un prototype aux dimensions réelles sera présenté à l'Architecte avant exécution définitive,
- fourniture, façonnage et réalisation d'un garde-corps, assemblé par coupes ajustées et soudées, constituées :
 - d'une main-courante.
 - de lisses.
 - de poteaux scellés dans le sol y compris le percement des trous et le scellement des pattes à scellement au mortier de résine avec finition au mortier de chaux.
- thermolaquage (teinte et nuance à soumettre au choix de l'architecte). Présentation d'échantillon de peinture sans limitation de teinte et de nombre.

Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
Niveau 1 :
Salle capitulaire - salle aux poteaux :
- Garde-corps au droit de la trémie d'escalier

36.1.1.2 GARDE-CORPS MIXTES MÉTAL ET VERRE

36.1.1.2 1 Fourniture, fabrication et pose de garde-corps en acier thermolaqué pour sécurisation des façades XVIIIe constitué d'un cadre en acier et d'un remplissage en verre trempé y compris tous éléments de fixation au sol.

Réalisation de garde-corps intérieur hauteur 1,10 m, suivant plan architecte, comprenant :
- plan d'exécution et dessins à soumettre au préalable à l'architecte avant exécution pour approbation,
- échantillons de verre et de profilés en acier thermolaqué à soumettre à l'approbation de l'architecte, avant fabrication définitive,
- toutes les prises de gabarit très précises sur place avant fabrication. L'entreprise ne devra prendre aucunes côtes sur les plans de principe architecte, elle devra effectuer un relevé précis sur le site des dimensions de chacun des emplacements de sécurisation avant toute fabrication,
- un prototype aux dimensions réelles sera présenté à l'Architecte avant exécution définitive.
- cadre rigide en profilé acier thermolaqué, assemblés par coupes ajustées et soudées. Type et section des profilés et conception adaptés aux dimensions des garde-corps.
- fixation des garde-corps dans le sol y compris toutes sujétions de façonnage des pattes à scellement.
- le percement des trous dans le sol et le scellement des pattes à scellement au mortier de résine avec finition au mortier de chaux.
- remplissage verre trempé y compris toutes sujétions de coupes, de découpes droites ou baises, de percements du verre, pose du verre sous parcloses. Échantillons de verre à soumettre à l'approbation de l'architecte avant toutes fournitures définitives.
- thermolaquage (teinte et nuance à soumettre au choix de l'architecte). Présentation d'échantillon de peinture sans limitation de teinte et de nombre.

Le garde-corps devra répondre aux normes de sécurité en vigueur relatives à un édifice destiné à recevoir du public.
Mode de métré : au mètre linéaire de garde-corps à mettre en œuvre

Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
Entresol :
- Salle du trésor :
- au droit des baies

• TRANCHE FERME : AILE SUD :
Suivant plan architecte :
Entresol :
- Bibliothèque :
- Pavillon S-E :
- Salle Ouest entre le pavillon S-O et la bibliothèque :
- Salles Est :
- au droit des baies extérieures
- Galerie du cloitre :
- autour du chevêtre au-droit de la porte RDC rouverte de la bibliothèque

36.1.1.2 2 Fourniture, fabrication et pose de garde-corps en acier thermolaqué pour mise à distance des baies rouvertes avec cadre en acier, remplissage en verre trempé y compris tous éléments de fixation sur l'habillage en rive de voûte.

Réalisation de garde-corps intérieur hauteur 1,10 m, suivant plan architecte, comprenant :
- plan d'exécution et dessins à soumettre au préalable à l'architecte avant exécution pour approbation,
- échantillons de verre et de profilés en acier thermolaqué à soumettre à l'approbation de l'architecte, avant fabrication définitive,
- toutes les prises de gabarit très précises sur place avant fabrication. L'entreprise ne devra prendre aucunes côtes sur les plans de principe architecte, elle devra effectuer un relevé précis sur le site des dimensions de chacun des emplacements de sécurisation avant toute fabrication,
- un prototype aux dimensions réelles sera présenté à l'Architecte avant exécution définitive.
- cadre rigide en profilé acier thermolaqué, assemblés par coupes ajustées et soudées. Type et section des profilés et conception adaptés aux dimensions des garde-corps.
- fixation des garde-corps sur le capotage en rive de voûte, y compris toutes sujétions de fixation sur le capotage en rive de voûte. Système de fixation à soumettre à l'architecte avant la pose définitive.
- remplissage verre trempé y compris toutes sujétions de coupes, de découpes droites ou baises, de percements du verre, pose du verre sous parcloses. Échantillons de verre à soumettre à l'approbation de l'architecte avant toutes fournitures définitives.
- thermolaquage (teinte et nuance à soumettre au choix de l'architecte). Présentation d'échantillon de peinture sans limitation de teinte et de nombre.
Le garde-corps devra répondre aux normes de sécurité en vigueur relatives à un édifice destiné à recevoir du public.
Mode de métré : au mètre linéaire de garde-corps à mettre en œuvre
Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
Entresol pour sécurisation des baies rouvertes :
- Baie entre le couloir sous la volée droite et la galerie de liaison
- Baie entre sous la volée droite et la galerie du cloître
- Baie entre le vestibule et la galerie du cloître
- Baie entre le vestibule et la salle du trésor
• TRANCHE FERME : AILE SUD :
Suivant plan architecte :
Pour sécurisation des baies intérieures rouvertes :
- Porte Nord entresol du pavillon S-O
- Porte Nord R+1 du pavillon S-O
- Portes Est R+1 du pavillon S-O

36.1.1.3 MAINS COURANTES

36.1.1.3 1 Fourniture, façonnage et pose d'une main-courante sur écuyers, en acier thermolaqué, suivant plan architecte.

Réalisation d'une main-courante sur écuyers, en acier thermolaqué, en fer plat de 50 mm de largeur, suivant plan architecte, comprenant façons d'extrémités, écuyers de fixation avec l'extrémité fendue. Assemblages par coupes ajustées et soudées, y compris épure.
Plans et dessins à soumettre au préalable à l'architecte avant exécution pour approbation.
Échantillons de fer plat et d'écuyers de fixation en acier thermolaqué à soumettre à l'approbation de l'architecte, avant fabrication définitive,
Prises de gabarit très précises sur place avant fabrication. L'entreprise ne devra prendre aucunes côtes sur les

plans de principe architecte,
Prototype aux dimensions réelles sera présenté à l'Architecte avant exécution définitive.
Pose, fixation et percements seront exécutés par le titulaire du présent lot.
Scellement des écuyers au mortier de résine avec finition au mortier de chaux.
Thermolaquage (teinte et nuance à soumettre au choix de l'architecte). Présentation d'échantillon de peinture sans limitation de teinte et de nombre.
Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
Entresol :
- Main-courante de l'escalier restitué à volée droite

36.1.2 ESCALIERS

Comprenant :
- les calculs,
- les plans d'exécution,
- les études et les plans d'atelier,
- les plans de construction,
- relevé et prises de mesure sur place sur place avant fabrication.

36.1.2 1 Fourniture, façon et pose d'escalier en acier thermolaqué constitué de 2 limons, marches avec contremarches et une main-courante.

Création d'un emmarchement en acier thermolaqué constitué de marches et contremarches en tôle pliée et deux limons, suivant plan architecte, comprenant :
- plans et dessins d'exécution à soumettre au préalable à l'architecte pour approbation.
- échantillons de marches et contremarches en tôle pliée, de limons et main-courante en acier thermolaqué à soumettre à l'approbation de l'architecte, avant fabrication définitive,
- un prototype aux dimensions réelles sera présenté à l'Architecte avant exécution définitive.
- deux limons en profilés de conception adaptée aux dimensions de l'emmarchement, selon calculs.
- marches et contremarches en tôle pliée, soudées sur les limons,
- main courante en profil plat de 50 x 10 mm,
- assemblage des différents éléments et la pose y compris sujétions de soudures parfaitement ragrées,
- toutes sujétions de fixation et scellement en pied, paliers et arrivée de l'escalier,
- toutes sujétions de percement et de fixation par cheville et vis, ou scellement au mortier de résine avec finition au mortier de chaux, (trous et scellements réalisés par le titulaire du présent lot). Système de fixation à soumettre à l'architecte avant la pose définitive.
- thermolaquage (teinte et nuance à soumettre au choix de l'architecte). Présentation d'échantillon de peinture sans limitation de teinte et de nombre.

Mode de métré : au forfait
Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
Niveau 1 :
Salle capitulaire :
- escalier d'accès à la salle aux poteaux

36.1.3 GRILLES

36.1.3.1 GRILLES DE DÉFENSE

36.1.3.1 1 Dépose des grilles de défense existantes, mise sur palettes et stockage sur site.

Dépose sans réemploi des grilles de défense existantes avec soin comprenant :
- le descellements avec soin,
- le repertoriage des grilles par étiquetage,
- la mise sur palettes,
- les manutentions et le stockage sur site, dans un endroit défini conjointement par l'architecte et le maitre de l'ouvrage,

- l'enlèvement aux décharges des gravois.

Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
- N022
- N024
- N026
- N028
- N030
- N222
- N224
- N226
- N228
- N230
- Ensemble des baies Nord Entresol de la salle capitulaire
• TRANCHE FERME : AILE SUD :
• TRANCHE OPTIONNELLE : GALERIE DE LIAISON :
Suivant plan architecte :
- Baies Nord RDC
- Baie Est soubassement
- Baies Ouest soubassement
- E042
- E044
- O036
- O038

36.1.3.2 GRILLES

36.1.3.2 1 Dépose-repose de la grille de défense intérieure (interface salle aux poteaux / étage aile Nord vers l'Est).

Comprenant :
- dépose y compris descellement avec soin,
- manutention et stockage sur site,
- les manutentions,
- repose de la grille comprenant calage, mise à niveau, les trous et scellement au mortier de résine avec finition au mortier de chaux,

Mode de métré : au forfait

Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Grille de la porte Est R+1 de la salle capitulaire (salle aux poteaux)

36.1.3.2 2 Dépose en démolition et évacuation d'une grille métallique.

Localisation :
• TRANCHE OPTIONNELLE : GALERIE DE LIAISON :
Niveau 1 :
- palier d'arrivée R+1de l'escalier N-E

36.1.4 MENUISERIES MÉTALLIQUES

36.1.4 1 Fourniture, façon et pose de porte en acier thermolaqué avec vitrage trempé, à 2 vantaux égaux, avec imposte fixe vitrée, suivant plan architecte.

Fourniture, façon et pose de porte en acier thermolaqué, suivant plan architecte, comprenant :
- plans dessins et échantillon à soumettre au préalable à l'architecte avant exécution pour approbation,
- toutes les prises de gabarit très précises sur place avant fabrication. L'entreprise ne devra prendre aucunes côtes sur les plans de principe architecte, elle devra effectuer un relevé précis sur le site des dimensions de la baie avant toute fabrication,
- un cadre,
- 2 vantaux égaux,
- une imposte fixe,
- la fourniture, façonnage et pose des pièces de serrurerie neuves (charnières, gâche, pattes à scellement) en

acier, pour pièces de rotation, fermeture et d'ornement.
- la fourniture et pose de serrure, l'entreprise devra présenter plusieurs modèles à soumettre à l'avis de l'architecte.
- la fourniture et pose de poignée, l'entreprise devra présenter plusieurs modèles à soumettre à l'avis de l'architecte.
- thermolaquage (teinte et nuance à soumettre au choix de l'architecte). Présentation d'échantillon de peinture sans limitation de teinte et de nombre.
- le percement de trous et scellements des pattes à la résine avec finition au mortier de chaux.
- mise en jeu après pose.
- Fourniture, coupe et pose d'un vitrage trempé, l'entreprise devra présenter plusieurs modèles à soumettre à l'avis de l'architecte.
- la fourniture d'un prototype de la porte métallique pour présentation des profilés, des pièces de rotation fixées sur le cadre et les vantaux, de l'imposte, du système de fermeture, des petites pattes métalliques de maintien du verre et des joints caoutchouc, sera présenté à l'architecte avant exécution définitive,

Nota : Les vantaux devront être plans et résister aux actions combinées des mouvements de l'édifice et du poids propre du vitrage.

Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
- Porte RDC entre la sacristie et le couloir sous la volée droite
- Porte RDC entre la salle capitulaire et le couloir sous la volée droite

36.1.4 2 Fourniture, façon et pose de porte en acier thermolaqué avec vitrage trempé, à 2 vantaux égaux, suivant plan architecte.

Fourniture, façon et pose de porte en acier thermolaqué, suivant plan architecte, comprenant :
- plans dessins et échantillon à soumettre au préalable à l'architecte avant exécution pour approbation,
- toutes les prises de gabarit très précises sur place avant fabrication. L'entreprise ne devra prendre aucunes côtes sur les plans de principe architecte, elle devra effectuer un relevé précis sur le site des dimensions de la baie avant toute fabrication,
- un cadre,
- 2 vantaux égaux,
- la fourniture, façonnage et pose des pièces de serrurerie neuves (charnières, gâche, pattes à scellement) en acier, pour pièces de rotation, fermeture et d'ornement.
- la fourniture et pose de serrure, l'entreprise devra présenter plusieurs modèles à soumettre à l'avis de l'architecte.
- la fourniture et pose de poignée, l'entreprise devra présenter plusieurs modèles à soumettre à l'avis de l'architecte.
- thermolaquage (teinte et nuance à soumettre au choix de l'architecte). Présentation d'échantillon de peinture sans limitation de teinte et de nombre.
- le percement de trous et scellements des pattes à la résine avec finition au mortier de chaux.
- mise en jeu après pose.
- Fourniture, coupe et pose d'un vitrage trempé, l'entreprise devra présenter plusieurs modèles à soumettre à l'avis de l'architecte.
- la fourniture d'un prototype de la porte métallique pour présentation des profilés, des pièces de rotation fixées sur le cadre et les vantaux, du système de fermeture, des petites pattes métalliques de maintien du verre et des joints caoutchouc, sera présenté à l'architecte avant exécution définitive,

Nota : Les vantaux devront être plans et résister aux actions combinées des mouvements de l'édifice et du poids propre du vitrage.

36.1.4 3 * Baies R+1 entre la sacristie et la volée droite

Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
- Baies R+1 entre la sacristie et la volée droite

36.1.4 4 * Baie R+1 entre la salle capitulaire et la volée droite

Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
Baie R+1 entre la salle capitulaire et la volée droite (devant le petit escalier métallique)

36.1.4 5 Fourniture, façon et pose de châssis fixe avec vitrage trempé, en acier thermolaqué, suivant plan architecte, pour :

Fourniture, façon et pose de châssis fixes en acier thermolaqué, suivant plan architecte, comprenant :
- plans dessins et échantillon à soumettre au préalable à l'architecte avant exécution pour approbation,
- toutes les prises de gabarit très précises sur place avant fabrication. L'entreprise ne devra prendre aucunes côtes sur les plans de principe architecte, elle devra effectuer un relevé précis sur le site des dimensions de la baie avant toute fabrication,
- un cadre en profilés L et T de section adaptée, assemblés par coupes ajustées et soudées à l'onglet,
- thermolaquage (teinte et nuance à soumettre au choix de l'architecte). Présentation d'échantillon de peinture sans limitation de teinte et de nombre.
- le percement de trous et scellements des pattes à la résine avec finition au mortier de chaux.
- Fourniture, coupe et pose d'un vitrage trempé, l'entreprise devra présenter plusieurs modèles à soumettre à l'avis de l'architecte.
- la fourniture d'un prototype de châssis métallique pour présentation des profilés, des petites pattes métalliques de maintien du verre et des joints caoutchouc, sera présenté à l'architecte avant exécution définitive.

36.1.4 6 * Baies R+1 salle capitulaire (salle aux poteaux) sur galerie intérieure

Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
Salle capitulaire :
- Ensemble des baies R+1 de la salle aux poteaux donnant sur la galerie du cloitre

36.1.4 7 * Baies R+1 de la sacristie sur volée droite

Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
- Baies R+1 entre la sacristie et la volée droite

36.1.4 8 * Baies R+1 de la salle capitulaire sur volée droite

Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
- Baies R+1 entre la salle capitulaire (salle aux poteaux) et la volée droite

36.1.4 9 * Baies RDC de la bibliothèque sur la galerie Sud de cloître

Localisation :
• TRANCHE FERME : AILE SUD :
Suivant plan architecte :
Bibliothèque :
- Ensemble des baies RDC Nord rouvertes donnant sur la galerie du cloitre

36.1.4 10 Fourniture et pose d'une menuiserie en acier thermolaqué dans l'ancienne porte Nord, suivant plan architecte, constituée d'un panneau plein périphérique, d'une porte à deux vantaux à panneaux plein sous tenture et d'un bâton de maréchal, y compris structure et fixation.

Fourniture, façon et pose de porte en acier thermolaqué, suivant plan architecte, comprenant :
- plans dessins et échantillon à soumettre au préalable à l'architecte avant exécution pour approbation,
- toutes les prises de gabarit très précises sur place avant fabrication. L'entreprise ne devra prendre aucunes côtes sur les plans de principe architecte, elle devra effectuer un relevé précis sur le site des dimensions de la baie avant toute fabrication,
- un panneau plein en acier thermolaqué d'encadrement fixe comprenant :
 - structure périphérique avec fixation scellée dans l'encadrement de la porte,
 - montant pour les vantaux,
- une porte à 2 vantaux égaux en acier thermolaqué à panneau plein, posée sous-tenture comprenant :
 - la fourniture, façonnage et pose des pièces de serrurerie neuves (charnières, gâche, pattes à scellement) en acier, pour pièces de rotation, fermeture et d'ornement.
 - la fourniture et pose de serrure, l'entreprise devra présenter plusieurs modèles à soumettre à l'avis de l'architecte.
 - la fourniture et pose d'un bâton de maréchal, l'entreprise devra présenter plusieurs modèles à soumettre à l'avis de l'architecte.

- le thermolaquage (teinte RAL au choix de l'architecte). Présentation d'échantillon de peinture sans limitation de teinte et de nombre.
- le percement de trous et scellements des pattes à la résine avec finition au mortier de chaux
- un joint périphérique sera fourni et placé par le présent lot entre le cadre du châssis et la maçonnerie. Le diamètre du joint sera adapté à l'espace entre le dormant et la paroi et devra avoir une étanchéité parfaite,
- un double joint d'étanchéité air-eau en caoutchouc souple isolant EPDM comprimés périmétriques sur les ouvrants.
- les joints devront répondre au label SNJF.
- mise en jeu après pose.

Nota : Les vantaux devront être plans et résister aux actions combinées des sollicitations extérieures (vent, température…), des mouvements de l'édifice et du poids propre des vantaux.

Localisation :
• TRANCHE OPTIONNELLE : GALERIE DE LIAISON :
Suivant plan architecte :
Porte P-N1

36.1.5 HABILLAGE EN TÔLE

36.1.5 1 Fourniture, façon et pose d'habillage des maçonneries de bouchement de portes intérieures par plaque acier thermolaquée, y compris fixation dans la maçonnerie

Réalisation d'habillage des maçonneries de bouchement de portes intérieures, suivant plans de détail architecte, en tôle plate de 3 mm en acier thermolaquée, comprenant :
- plans dessins et échantillon à soumettre au préalable à l'architecte avant exécution pour approbation,
- toutes les prises de gabarit très précises sur place avant fabrication. L'entreprise ne devra prendre aucunes côtes sur les plans de principe architecte, elle devra effectuer un relevé précis sur le site des dimensions de chacun des passages avant toute fabrication,
- un prototype aux dimensions réelles sera ensuite présenté à l'architecte avant exécution définitive,
- thermolaquage (teinte et nuance à soumettre au choix de l'architecte). Présentation d'échantillon de peinture sans limitation de teinte et de nombre.
- toutes sujétions de percement et de fixation par cheville et vis, ou scellement des pattes à scellement au mortier de résine avec finition au mortier de chaux, (trous et scellements réalisés par le titulaire du présent lot). Système de fixation à soumettre à l'architecte avant la pose définitive.

Mode de métré : surface de bouchement.

Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
- Ensemble des portes RDC entre la salle capitulaire et la galerie du cloitre
- Porte Entresol entre la salle capitulaire et la galerie du cloitre
- Porte Est R+1 avec grille de la salle aux poteaux
• TRANCHE FERME : AILE SUD :
Suivant plan architecte :
- Porte Nord entresol de la salle Ouest entre le pavillon S-O et la bibliothèque
- Portes Nord RDC de la bibliothèque
- Porte Nord entresol de la salle Est du pavillon S-O
- Porte Nord entresol de la salle Ouest du pavillon S-O

36.1.5 2 Fourniture, façon et pose d'habillage des rives de voûte en acier thermolaqué, compris sujétion de fixation des garde-corps.

Réalisation d'habillage de rives de voûte, suivant plans de détail architecte, par capotage en tôle pliée en acier thermolaquée, comprenant :
- plans dessins et échantillon à soumettre au préalable à l'architecte avant exécution pour approbation,
- toutes les prises de gabarit très précises sur place avant fabrication. L'entreprise ne devra prendre aucunes côtes sur les plans de principe architecte, elle devra effectuer un relevé précis sur le site des dimensions de chacun des emplacements avant toute fabrication,
- un prototype aux dimensions réelles sera ensuite présenté à l'architecte avant exécution définitive,
- thermolaquage (teinte et nuance à soumettre au choix de l'architecte). Présentation d'échantillon de peinture sans limitation de teinte et de nombre.
- toutes sujétions de percement et de fixation par cheville et vis, ou scellement des pattes à scellement au mortier de résine avec finition au mortier de chaux, (trous et scellements réalisés par le titulaire du présent lot). Système de fixation à soumettre à l'architecte avant la pose définitive.

- toutes sujétions de mise en place,

Mode de métré : au mètre linéaire de capotage

Localisation :

• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plan architecte :
Entresol :
- Rive de voûte du couloir sous la volée droite donnant sur la galerie de liaison
- Rive de voûte de la galerie du cloitre donnant sur le couloir sous la volée droite
- Rive de voûte de la galerie du cloitre donnant sur le vestibule
- Rive de voûte de la salle du trésor donnant sur le vestibule
• TRANCHE FERME : AILE SUD :
Suivant plan architecte :
Entresol :
- Rive de voûte de la galerie du cloitre donnant sur le pavillon S-O
Niveau 1 :
- Rive de voûte de la galerie du cloitre donnant sur le pavillon S-O
- Rives de voûte de la salle Ouest entre le pavillon S-O et la bibliothèque donnant sur le pavillon S-O

36.1.6 JOINTS CREUX MÉTALLIQUES

Réalisation de joints creux métallique en acier thermolaqué, composés d'une cornière et de pattes de fixation, suivant plans de détail architecte, comprenant :
- plans dessins et échantillon à soumettre au préalable à l'architecte avant exécution pour approbation,
- toutes les prises de gabarit très précises sur place avant fabrication. L'entreprise ne devra prendre aucunes côtes sur les plans de principe architecte, elle devra effectuer un relevé précis sur le site avant toute fabrication,
- un prototype aux dimensions réelles sera ensuite présenté à l'architecte avant exécution définitive,
- assemblages par coupes ajustées et soudées,
- thermolaquage (teinte et nuance à soumettre au choix de l'architecte). Présentation d'échantillon de peinture sans limitation de teinte et de nombre.
- implantation et pose selon indication définitive du positionnement par l'architecte,

36.1.6 1 Fourniture, façon et pose d'habillage des joints creux par cornières acier thermolaqué compris fixation au sol.

Dispositions particulières :
- un prototype aux dimensions réelles sera présenté à l'architecte avant toute exécution définitive,
- toutes sujétions de pose et fixation sur les chapes de pose de sol (dallage ou béton de chaux) suivant les localisations.
- le dessus du joint viendra affleurer le sol.
- prestation à réaliser pour la pose en coordination avec le lot maçonnerie - pierre de taille.

Mode de métré : au mètre linéaire.

Localisation :

• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plans architecte :
Niveau 0 :
- Galerie de liaison
- Sacristie
- Salle capitulaire
Niveau 1 :
- Sacristie
- Salle capitulaire (salle aux poteaux)
• TRANCHE FERME : AILE SUD :
Suivant plans architecte :
Niveau 0 :
- Bibliothèque
- Pavillon S-O
- Salle Ouest entre le pavillon et la bibliothèque

• TRANCHE OPTIONNELLE : GALERIE DE LIAISON :
Suivant plans architecte :
Niveau 0 :
- Au sol le long des murs périphériques

36.1.6 2 Fourniture, façon et pose d'habillage des joints creux par cornières acier thermolaqué compris fixation au plafond.

Dispositions particulières :
- un prototype aux dimensions réelles sera présenté à l'architecte avant toute exécution définitive.
- toutes sujétions de pose et de fixation sur les solives de plafond suivant les localisations.
- le dessous du joint viendra affleurer l'enduit du plafond.
- prestation à réaliser pour la pose en coordination avec le lot maçonnerie - pierre de taille.

Mode de métré : au mètre linéaire.

Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
Suivant plans architecte :
Niveau 0 :
- Sacristie
Niveau 1 :
- Sacristie
- Salle capitulaire (salle aux poteaux)
• TRANCHE OPTIONNELLE : GALERIE DE LIAISON :
Suivant plans architecte :
Niveau 1 :
- Le long des murs périphériques en sous-face du plancher haut bois

36.1.7 DOCUMENTS

Réalisation des Dossiers des Ouvrages Exécutés (DOE) qui seront fournis à la fin des travaux considérés :
- Établissement des DOE en 3 exemplaires papiers et 3 exemplaires numériques (CD-Rom).

36.1.7 1 Établissement des DOE.

Localisation :
• TRANCHE FERME : ANGLE NORD-OUEST :
• TRANCHE OPTIONNELLE : GALERIE DE LIAISON :